ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 ET 12 MARS 1967

1re CIRCONSCRIPTION DE TARN-ET-GARONNE (MONTAUBAN)

CANDIDATURE
Georges BOURREL

— Le droit et la liberté ne sont pas des choses reservées ;
— La liberté d'expression ne peut être le monopole d'association ou de partis ;
— La dignité de l'individu doit être respectée en tous lieux et circonstances ;
— Les services publics sont au service du public ;
— Le droit de vivre « dignement » appartient à tous ;
— L'éducation, les loisirs, la musique, etc... doivent être accessibles à tous.

.. ..

C'est donc en vertu de nos droits universels, devant toutes les brimades sous des aspects multiples, dont nous sommes tous les jours des millions de victimes ou les spectateurs impuissants, amusés par des publicités tapageuses par ceux qui nous avaient promis de tant belles choses pendant que l'on nous installe dans la plus grande médiocrité sociale, on vous promet par l'unité « Pour la Ve République », des partis, des rassemblements, de résoudre tous les maux. Vous devez essayer d'entendre par le souvenir, aux mêmes périodes électorales, tout ce que l'on a dit pour vous convaincre « que le bonheur commencerait demain ». Inutile sur ce point d'épiloguer, je pense que comme moi vous avez des problèmes et que, les élections passées, on n'a pas le temps d'en entendre parler.

C'est donc en vertu de nos droits à tous, devant la crainte, l'inquiétude des menaces de sanctions ou des actes malveillants que croient encourir tous ceux qui ayant des droits, ont des raisons de se révolter contre les abus et un laisser-aller sans cesse grandissants dans les services quotidiens de notre vie publique, que moi, Georges BOURREL, citoyen parmi les citoyens, pupille de la nation, combattant volontaire quand il le fallait, pour défendre notre liberté et celle des autres, comme tant d'autres, en offrant notre vie, je vous offre aujourd'hui, mes services pour dénoncer d'abord nos misères et lutter avec vous, pour le règlement immédiat de problèmes à notre portée, connus et volontairement ignorés et contournés par ceux qui avaient de part leurs qualités énoncées publiquement, mission et possibilité de les résoudre.

La gravité de ceux-ci, l'un des principaux étant l'avenir de nos jeunes devant la profession qui sera la leur, leur planche de salut dans la vie et en même temps celle de la société et du pays, je viens, comme de 1939 à 1944, mener un combat que j'estime nécessaire et urgent, puisque d'autres s'y refusent et trahissent en fait, les nobles causes qu'ils prétendent représenter.

Certaine presse, au mépris de nos droits « celui donné à chacun de nous d'être candidat à une élection s'il le désire », a cru devoir ironiser sur ma candidature, ceci est encore une prise de position partisane ayant pour but d'intoxiquer le peuple. Ce « certain Monsieur BOURREL de Marseille, est bien connu à Montauban, à Caussade et ailleurs, des apprentis, des artisans de l'automobile en particulier et de bien d'autres personnes, dont les parents d'élèves en apprentissage dans les écoles publiques ou des cours professionnels. Ceci étant mis au point, j'affirme, que si vous m'en donnez mandat, comme je l'ai fait pour mes élèves, tant en France qu'à l'étranger, dans le mouvement syndical où j'ai milité, dans les différents postes que j'ai occupé : soit comme moniteur à la Formation des jeunes du Béarn et du Pays basque, aux P.T.T., où j'étais chef de garage et dépanneur régional à Saint-Gaudens, ou contrôleur au Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, ou bien comme l'un des fondateurs des services du Lycée Technique de Tananarive, fondateur et Président pendant 4 ans, de la Fédération des Plantations et de l'Agriculture de Madagascar et des Comores et du mouvement coopératif dans ce pays. Révolté dans bien des cas, par certaines pratiques racistes ou dictées par le profit illimité des unes sur le dos des autres, ou de l'abandon à leur poste d'enseignant de certains de mes collègues, je proclame publiquement que vous pouvez compter sur moi pour mettre de l'ordre dans les compartiments publics où le besoin se fait sentir. Chaque fois que j'ai entrepris une telle tâche, mon idéal a été reconnu, ma position exacte. On a utilisé mes services pour redresser momentanément les situations dramatiques, puis on m'a éloigné et les affaires ont repris comme par le passé, car protection est accordée aux responsables où ils se trouvent.

Si j'étais député élu par vous, je serais à votre disposition pour étudier avec vous vos problèmes, je ne ferai pas de promesse, mais je chercherais, dans les lois et au besoin en endemandant la modification d'interprétation, ou autre, les moyens de résoudre les problèmes. Je dis loi, car pour moi c'est le moyen d'empêcher les abus.

1° **POUR NOS ENFANTS :** les moyens d'étudier et aussi leur donner une formation professionnelle suivant l'exercice de la profession et non à contresens de celle-ci.

2° **POUR LES TRAVAILLEURS :** l'interprétation dans le sens de la loi et pour l'intérêt de l'ensemble des travailleurs du « droit syndical ». But : réaliser suivant l'esprit des fondateurs et créateurs, l'unité indispensable du monde du travail pour le bien-être commun. Toute division des travailleurs d'une même profession, porte atteinte en général aux plus honnêtes et plus qualifiés, au profit des arrivistes beaux parleurs sans vergogne. Pas de discrimination politique ou religieuse devant la loi.

3° **TOUTE ENTREPRISE** doit vivre si elle est utile : les artisans sont nos précieux serviteurs dans nos besoins quotidiens. La répartition du revenu national doit être le critère pour définir les salaires nationaux et non locaux, la nation est un tout, tout est service. Mais, il ne doit plus exister des entreprises nationales, comme les docks de Marseille, sous la propriété exclusive de quelques gros possédants. L'homme n'est pas un outil, pas plus que l'écolier un numéro. On ne recrute pas à volonté pas plus qu'on ne licencie pour son seul profit et son bon plaisir.

4° Pour les **AGRICULTEURS,** je pense que la connaissance par tous, de leurs droits contenus dans le Code du travail est une base sérieuse pour étudier et probablement résoudre beaucoup de leurs problèmes. J'ai réalisé à l'étranger en partant de notre code du travail et des textes existant sur le mouvement coopératif. Je suis à leur disposition pour en parler même non élu, après les élections.

5° **LA LIBERTE :** Il faut donner immédiatement aux citoyens les droits qui sont les leurs et rendre les libertés abusivement enlevées aux individus, aux moyens d'expression et d'information, à cause d'événements dépassés :

— pas d'informations mensongères,

— publication périodique des comptes de la nation et de nos dépenses,

— la faim dans le monde ? seuls ? ce n'est pas notre affaire. C'est une affaire universelle, on ne doit pas l'exploiter et tromper. Supprimer les dépenses inutiles et les guerres et par une participation universelle aider ceux qui en ont besoin à produire dans l'ordre et avec un contrôle indispensable à la répartition,

— la guerre : unissons-nous d'abord pour nous exprimer avec force et luttons contre toutes les guerres : pour la liberté de tous, contre toutes les formes de racisme et de fascisme. Aidons les centaines de milliers d'espagnols qui, depuis 30 ans, sont chassés de chez eux. Pas de discours, mais des actes,

— l'Algérie : bien ou mal, le problème est, dit-on, résolu. En libérant, rendant même les honneurs aux auteurs de la rébellion, on a légalisé les assassinats, les massacres et les mutilations. Pourquoi, des français dignes, chargés de défendre notre drapeau, sont-ils en prison ? Ce sont des erreurs de générations et non de quelques-uns,

— la Résistance : la gloire est à nos morts, combattants, fusillés, martyrs, déportés et torturés, aux blessés, aux veuves et orphelins.

Que ceci ne serve pas de propagande aux vivants et de paravent à ceux qui ont collaboré hier, et qui aujourd'hui, pour leur seul profit comme hier, ou parce qu'ils étaient racistes, se cachent dans les plis du drapeau de la République divisée, qui n'est pas celle d'un groupe, mais celle de tous.

Votez comme vous le jugerez utile, merci de m'avoir prêté un instant attention. C'était nécessaire.

VIVE LA FRANCE,
VIVE LA REPUBLIQUE,
VIVE LE TARN-ET-GARONNE.

Georges BOURREL

Professeur d'Enseignement Technique

LE SUPPLÉANT :

Marie-Monique BOURREL

Infirmière D.E. - Mère de famille nombreuse

IMP. HAGNAUER (EX-LOURTIOUX) - MONTAUBAN